

**COMPTE RENDU RELATIF A LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL D'ELEVATION CAPITAL PARTNERS  
EXERCICE 2025**

**1. Contexte**

Elevation Capital Partners (ci-après « ECP ») met en œuvre une politique d'engagement actionnarial, disponible sur le site Internet de la société de gestion.

La politique d'engagement actionnarial d'ECP s'inscrit dans une logique de création de valeur durable et vise à promouvoir des standards élevés en matière de gouvernance, de transparence financière et, le cas échéant, de responsabilité environnementale et sociale.

Cette politique prévoit notamment la diffusion, sur le site Internet d'ECP, d'un compte rendu relatif à son application. Ce document contient a minima :

- ✓ Une description générale de la manière dont les droits de vote ont été exercés ;
- ✓ Une explication des choix effectués sur les votes les plus importants ;
- ✓ Des informations sur le recours éventuel à des services rendus par des conseillers en vote ;
- ✓ L'orientation des votes exprimés durant les assemblées générales.

Le présent document correspond ainsi au compte-rendu pour l'exercice 2025.

**2. Une description générale de la manière dont les droits de vote ont été exercés au cours de l'exercice 2025**

Lors de l'exercice 2025, ECP, et plus particulièrement les membres de l'équipe de gestion, ont participé ou se sont fait représenter à l'ensemble des assemblées générales et des conseils de surveillance qui se sont tenus et ont été en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions détenues à l'actif des fonds et des mandats.

De plus, les directives de vote définies par la société de gestion dans la politique d'engagement actionnarial ont été suivies et respectées pour l'ensemble des votes exprimés en 2025.

**3. Explication des choix effectués sur les votes les plus importants en 2025**

La société de gestion a identifié trois votes importants au cours de l'année 2025.

Le 07 février 2025, la société Pierline a fait voter la mise en place d'un financement aux actionnaires.

Le 28 novembre 2025, le Président de la société Olympe a démissionné de ses fonctions.

Le 03 décembre 2025, la société POE Charter a fait voter la mise en place d'un financement aux actionnaires.

Pour rappel, la politique d'engagement actionnarial de la société de gestion considère comme importants les votes sur les résolutions concernant :

- Le changement d'activité d'une société ou de son siège social,
- La continuité d'activité et la pérennité de la société,
- La modification de la forme juridique de la société,
- Le changement des règles comptables applicables,
- La modification des caractéristiques des actions / obligations détenues par les fonds gérés par la société de gestion.

**4. Informations sur le recours éventuel à des services rendus par des conseillers en vote en 2025**

ECP n'a pas eu recours à des conseillers de vote en 2025, les analyses et décisions de vote ont été réalisées en interne par l'équipe de gestion.

La société de gestion se réserve néanmoins la possibilité de recourir à de tels services à l'avenir si la nature ou la complexité des résolutions le justifiait.

**5. L'orientation des votes exprimés durant les assemblées générales en 2025**

Comme évoqué dans la partie 2, les votes exprimés par les membres de l'équipe de gestion ont été exercés dans le respect des directives définies dans la politique d'engagement actionnarial, disponible sur le site Internet de la société de gestion.